



## CONVENTION DE MISSION

### R GESTION PRIVÉE

exerce exclusivement en architecture ouverte et perçoit une rémunération uniquement sous forme d'honoraires directs. Aucune rétrocession de commission n'est perçue auprès des producteurs, assureurs ou sociétés de gestion. Cette indépendance garantit l'absence de tout conflit d'intérêt dans les recommandations formulées.

## ARTICLE 1 — GRILLE TARIFAIRE

### **INCUBATION & TRANSMISSION**

- Encours < 50 000 €
- Honoraires : 1 000 € / an*
- 1 réunion bilan annuelle
- Reporting trimestriel
- Conseil en allocation d'actifs

### **CONSEIL PRIVÉ**

- Encours 50 000 € à 250 000 €
- Honoraires : 2 500 € / an*
- 2 réunions annuelles
- Reporting personnalisé
- Optimisation fiscale fondamentale
- Accès sélection de fonds

### **GESTION PRIVÉE AVANCÉE**

- Encours 250 000 € à 500 000 €
- Honoraires : 0,90 % / an (minimum 2 500 €)*
- 4 réunions annuelles
- Gestion sous mandat optionnelle
- Optimisation fiscale avancée
- Accès fonds institutionnels

### **WEALTH MANAGEMENT**

- Encours 500 000 € à 1 000 000 €
- Honoraires : 0,80 % / an*
- 4 réunions annuelles
- Gestion sous mandat incluse
- Optimisation fiscale experte
- Ingénierie patrimoniale de base
- Accès fonds institutionnels

### **FAMILY OFFICE : STRATÉGIE**

- Encours 1 000 000 € à 3 000 000 €
- Honoraires : 0,70 % / an*
- 4 comités stratégiques par an (trimestriels)
- Reporting mensuel détaillé
- Ingénierie patrimoniale complète
- Accès Private Equity et actifs alternatifs
- Coordination interprofessionnelle

### **FAMILY OFFICE : GOUVERNANCE**

- Encours 3 000 000 € à 5 000 000 €
- Honoraires : 0,60 % / an*
- 4 comités stratégiques + Points d'étape
- Reporting sur-mesure
- Ingénierie de la Gouvernance Familiale
- Accès exclusif Club Deals
- Ligne de contact prioritaire

### **FAMILY OFFICE : DÉLÉGATION ABSOLUE**

- Encours > 5 000 000 €
- Honoraires : 0,50 % / an*
- Réunions illimitées
- Reporting consolidé en temps réel
- Services de Family Office intégral
- Accès au Deal Flow exclusif R
- Équipe d'experts dédiée

## ARTICLE 2 — MISSIONS SPÉCIALES & INGÉNIERIE SUR-MESURE.

Mission	Type de facturation	Tarif	Accessible à partir du niveau
Consultation / Réunion supplémentaire	Taux horaire	200 €/h (jusqu'à Gestion Privée)	Tous niveaux
		300 €/h (dès Wealth Management)	
Structuration SCI / Holding	Forfait	7 500 €	Gestion Privée Avancée
Transmission d'entreprise — Diagnostic	Forfait	5 000 €	Wealth Management
Transmission d'entreprise — Pilotage	Succès (% du montant)	1 % (minimum 10 000 €)	Wealth Management
Philanthropie (sans fonds de dotation)	Abonnement annuel	5 000 € / an	Family Office : Stratégie
Philanthropie (création & gestion de fonds)	Création + Annuel	8 000 € (création) + 15 000 € / an	Family Office : Stratégie

## ARTICLE 3 — ACTIFS HORS AUM

Les actifs non cotés, non liquides ou détenus hors des comptes référencés (SCPI, OPCI, private equity, immobilier en direct, holdings, 5CPI) sont exclus de la base de calcul des honoraires en pourcentage. Ils font l'objet d'une facturation forfaitaire définie sur devis, selon la nature et la complexité de la mission.

## ARTICLE 4 — REVALORISATION

Les honoraires sont revalorisés chaque année au 1er janvier selon l'évolution de l'indice IPC (Indice des Prix à la Consommation) publié par l'INSEE pour l'année écoulée. Cette revalorisation s'applique de plein droit, sans notification préalable ni avenant à la présente convention.

## ARTICLE 5 — RÉSILIATION

La présente convention est conclue pour une durée indéterminée. Chacune des parties peut y mettre fin par lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant un préavis de trois mois. Les honoraires courus jusqu'à la date d'effet de la résiliation restent dus, calculés prorata temporis.



## Contact

### Cabinet R GESTION PRIVÉE

Téléphone : 07 44 98 00 60

Email : [contact@rgestionprivee.com](mailto:contact@rgestionprivee.com)

Site : [www.rgestionprivee.com](http://www.rgestionprivee.com)

AVERTISSEMENTS— Les informations de ce document sont générales et ne constituent pas un conseil en investissement personnalisé ni une recommandation. Tout investissement comporte des risques, dont un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La fiscalité dépend de la situation de chacun et peut évoluer.

Assurance-vie / unités de compte : les UC ne garantissent pas le capital ; l'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte ; valeur sujette aux marchés ; horizon recommandé.

SCPI / OPC I : liquidité limitée ; revenus et capital non garantis ; frais d'entrée ; horizon long ( $\geq 8-10$  ans) ; risque immobilier (vacance, marché). Produits structurés : risque de perte partielle ou totale du capital ; dépendance à la solidité de l'émetteur (risque de crédit) ; produit à conserver jusqu'à l'échéance ; conditions de remboursement à bien comprendre.

Private Equity : placement illiquide ; durée longue ( $\geq 8-10$  ans) ; valorisation incertaine ; risque élevé de perte en capital.

ETF / OPC : soumis aux fluctuations de marché (et de change le cas échéant) ; risque de perte en capital ; tracking error possible.

Prévoyance / assurances : garanties soumises à conditions, exclusions et délais de carence ; se référer aux notices/CG.